



ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27



FEUILLE D'INSCRIPTION SAISON 2025/2026 KRAV MAGA – TECHNIQUES ET MAITRISE D'AUTO-DEFENSE BOXE - CARDIO-TRAINING – KARATE MIX



ENFANTS (7 à 10 ans)

COORDONNEES

Nom : _____

Prénom _____

Date naissance : _____

Sexe : M F

Adresse : _____

Profession : _____

Email : _____

Téléphone : _____

Téléphone portable : _____

COORDONNEES DU RESPONSABLE LEGAL POUR LES ADHERENTS MINEURS

Nom : _____

Prénom _____

Adresse : _____

Email : _____

Téléphone domicile : _____

Téléphone portable : _____

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) : _____ autorise mon enfant _____

À pratiquer le Krav Maga au sein de l'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27 et autorise l'association ou son représentant à prendre toute disposition nécessaire en cas d'accident.

Signature du représentant légal

AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE

Je soussigné(e) : _____ adhérent à l'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27, autorise l'association à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux entraînements, stages et autres, sur lesquelles il (elle) pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, sans aucune contrepartie (article 9 alinéa 1 du code civil)

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

En adhérant à l'association L'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27 :

Je m'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de l'association.

Je certifie avoir pris connaissance de ce dernier (disponible sur le site de l'Académie DUBOC KRAV MAGA 27).

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

□ COTISATION ANNUELLE : 132 € (y compris 33 € licence ASPTT obligatoire)

PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Feuille d'inscription dûment complétée.
- Demande de licence ASPTT dûment complétée et signée.
- Attestation « Etat de santé ».
- 1 photo à coller sur la feuille d'inscription.
- Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de L'ACADEMIE-DUBOC KRAV MAGA 27 ou en espèces contre reçu.

Possibilité de payer en 4 chèques maximum pour la cotisation annuelle (4 x 33 €).

Chèques remis lors de l'inscription et déposés en banque un par mois (sauf décembre).

